

Des moyens simples pour inciter le citoyen au geste du tri

Le syndicat intercommunal pour la valorisation et la réduction des déchets (Sived) et E3D-environnement, une jeune entreprise innovante, reconnue par le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur ont organisé une réunion d'échange et de discussion intercommunale, sur les nouvelles méthodes de communication et des dispositifs techniques capables de favoriser la réduction des déchets et l'amélioration du tri sélectif.

Les collectivités de la région Paca en l'occurrence le Sived, la commune de la Roquebrussanne, le Pays Sisteronais-Buëch et la commune de Collobrières ont partagé leurs expériences et leurs projets en termes de gestion. D'une manière générale, ont été abordés les thèmes des équipements de mesure individuelle de production de déchets, la redevance incitative ainsi que l'accompagnement des citoyens par des gestes simples.

Par ailleurs, une opération de caractérisation des ordures ménagères produites sur les communes de La Roque-



Les élus ont suivi à la Roquebrussanne l'opération du tri des ordures ménagères, première étape d'une étude de faisabilité. (Photo V. T.)

brussanne et de Méounes a été organisée avec le tri d'une tonne de déchet avec comme objet une étude de faisabilité pour une éventuelle facturation incitative.

Une invitation à la participation citoyenne ?

Comment innover sur la gestion des

déchets avec la participation des citoyens était le thème de la rencontre. Chaque représentant d'une collectivité territoriale a présenté ses propres expériences avec leurs points positifs ou négatifs et en donnant une image générale des avancées et des intentions.

V. T.

Ce qu'ils en pensent...

Patrick Paris, vice-président du Sived : « Actuellement, le coût brut des prestations pour les déchets non valorisés et les déchets valorisés représente environ 6 200 000 euros. On enregistre une baisse de 9,23 % en tonnage pour les déchets non valorisés avec une population à la hausse de 4 800 habitants. Ce qui amène un coût brut par habitant de 139, 54 euros en 2011 par habitant contre 141, 51 euros en 2010 soit

une baisse de 1,5 % ce qui n'est pas négligeable ».

Lionel Brouquier, adjoint au maire de la Roquebrussanne : « Nous avons expérimenté un accompagnement innovant dédié aux familles de la Roquebrussanne pour soutenir leur choix de geste afin de réduire leur production des ordures ménagères et l'amélioration du tri. Une réduction des déchets qui s'avère positive. Nous consi-

tatons une baisse de 5 % des ordures ménagères et plus 25 % sur le tri par rapport à 2011. »

Philippe Martinod, président du Pays Sisteronais/Buëch : « Après trois ans de travail collaboratif, cela porte ses fruits. Nous avons optimisé la communication et l'organisation des déchetteries mais aussi utiliser des outils performants comme la clé électronique ».

Michel Armandi, conseiller municipal de Collobrières : « Notre commune est une des premières de la région à envisager une redevance incitative comme solution et méthode de gestion des déchets. Préalablement au déploiement de ce nouveau mode de facturation 800 familles seront accompagnées en 2013 avec comme objectif de réduire de 20 à 30 % la quantité d'ordures ménagères grise produites sur la commune ».